

## Contrôle technique : l'UTAC dresse le bilan pour 2017

jeudi, 15 février 2018

**L'UTAC-OTC vient de publier le bilan 2017 du contrôle technique. Un bilan mettant en lumière un taux de non-conformité en hausse, allant de pair avec un parc roulant vieillissant. De quoi faire à nouveau sortir du bois le CNPA qui milite pour une annualisation du contrôle technique dès la 7e année du véhicule...**

Les non-conformités sont en hausse dans le bilan 2017 du contrôle technique

L'UTAC-OTC, organisme en charge de la collecte des données issues des centres de contrôle technique, a dévoilé mercredi son bilan pour l'année 2017. Comme chaque année, le bilan de l'Utac se penche sur les 12 fonctions\* des véhicules légers passées au crible des contrôleurs à travers 140 points de contrôles, lesquels peuvent amener à constater 459 défauts dont 206 soumis à contre-visite.

En 2017, les 6 347 installations de contrôle agréées ont ainsi procédé à 25 370 272 contrôles techniques pour l'ensemble des véhicules. Parmi ceux-ci, les véhicules particuliers ont représenté 17 753 083 contrôles, les VUL 2 689 791 contrôles, les véhicules de collection 31 589 contrôles et enfin les véhicules soumis à réglementation spécifique 141 257 contrôles. Soit in fine une hausse de 2% du nombre d'opérations par rapport à 2016.

### **Un taux de non-conformité en hausse...**

Sur le segment des véhicules particuliers (VP), 14,01% ne présentaient aucun défaut élémentaire de la nomenclature, soit une hausse par rapport à l'année précédente, où le pourcentage s'était établi à 13,53%. Tendances identiques sur le segment des VUL : il s'est en effet établi à 6,63% en 2017 contre 6,22% un an plus tôt.

En revanche, sur les 20,443 M de VP et VUL contrôlés sur l'année, 3,867 M, soit 18,92%, ont été

déclarés non conformes. Pour rappel, il était près d'un point plus bas l'année précédente, avec un taux de non-conformité qui s'était établi à 18,05%. Dans le détail, le taux de prescription de contre-visites affiche une hausse en 2017 tant pour les VP que pour les VUL. Il atteint 18,56% des véhicules contrôlés en 2017 contre 17,64% en 2016 pour les premiers, et quelque 21,30% en 2017 contre 20,75% pour les seconds...

Les fonctions liaison au sol, éclairage / signalisation et freinage continuent de représenter le trio de tête des motifs de contre-visite. Mais si les deux premiers sont en hausse par rapport aux chiffres de 2016, la fonction freinage a accusé moins de non-conformité en 2017 (4,73% contre 4,94% en 2016)

A noter également, même si les taux de contre-visite sont autrement moins élevés : le taux de non-conformité a fait un bond significatif sur la fonction pollution / niveau sonore, pour passer de 3 38% en 2016 à 4,55% en 2017. La fonction visibilité augmente elle aussi, passant à 2,08% contre 1,61% un an plus tôt.

#### **... pour parc toujours plus âgé**

Cette hausse du taux de non-conformité s'explique avant tout par le vieillissement continu du parc roulant. L'âge moyen des VP contrôlés en 2017 a en effet atteint 11,89 ans lorsqu'il était de 11,68 ans en 2016. La tendance est la même pour les VUL : l'âge moyen des véhicules contrôlés l'année dernière s'est établi à 12,61 ans contre 12,28 en 2016.

Ce constat fait dire au CNPA combien est important le contrôle périodique. Soulignant l'important écart entre le taux de contre-visite enregistré sur le segment des VP de plus de 7 ans (12,92%) et celui observé sur le segment des VP de plus de 10 ans (25,89% !), l'organisation professionnelle continue de militer pour une périodicité raccourcie des contrôles des véhicules à partir de leur 7<sup>e</sup> année, avec une annualisation du passage dans les centres agréés.

De la même manière, le CNPA a profité de ce bilan 2017 de l'Utac pour manifester à nouveau son incompréhension vis-à-vis de la suppression du contrôle technique des véhicules de collection, soulignant que sur les 31 500 contrôle ayant été effectués sur cette catégorie de véhicules, quelque 5 300 d'entre-eux avaient mené à une contre-visite...

*Les 12 fonctions sont : l'identification du véhicule, le freinage, la direction, la visibilité, l'éclairage / la signalisation, la liaison au sol, la structure / la carrosserie, les équipements, les organes mécaniques, la pollution / le niveau sonore, les fonctions spécifiques liées aux véhicules à gaz, électriques ou hybrides.*